

# Outil de dépistage de la COVID-19 pour les élèves et les enfants allant à l'école ou dans un service de garde d'enfants

Le 22 décembre 2020

Les élèves et les enfants doivent faire un dépistage des symptômes de la COVID-19 tous les jours avant d'aller à l'école ou dans un service de garde d'enfants.

Les parents ou les tuteurs peuvent répondre aux questions au nom de leur enfant.

Date (jj-mm-aaaa) \_\_\_\_\_

## Questionnaire de dépistage (Inscrire un « X » dans la colonne appropriée)

1. L'élève ou l'enfant habite-t-il dans la région de Toronto ou de Peel ou va-t-il à l'école ou dans un service de garde situé dans ces régions?  Oui  Non

2. L'élève ou l'enfant présente-t-il actuellement l'un des symptômes décrits ci-dessous?

Cochez la case appropriée.

Cocher tous les symptômes qui sont nouvellement apparus ou qui s'aggravent et ceux qui ne sont pas liés à d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà.

<b>Fièvre ou frissons</b> Température de 37,8 degrés Celsius/100 degrés Fahrenheit ou plus	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Toux ou croup (toux ressemblant à un aboiement)</b> Toux continue, plus importante que d'habitude, faisant un bruit de sifflement en respirant (sans lien avec l'asthme, une affection respiratoire réactionnelle après infection ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Essoufflement</b> Manque de souffle, incapacité à respirer profondément (sans lien avec l'asthme ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Diminution ou perte du goût ou de l'odorat</b> Sans lien avec les allergies saisonnières, les troubles neurologiques ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Mal de gorge ou difficulté à avaler</b> Déglutition douloureuse (sans lien avec les allergies saisonnières, le reflux acide ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Nez qui coule ou bouché ou congestionné</b> Sans lien avec les allergies saisonnières, l'exposition au froid ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Mal de tête</b> Inhabituel ou qui dure longtemps (sans lien avec les céphalées dites de tension, les migraines chroniques ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Nausée, vomissements ou diarrhée</b> Sans lien avec le syndrome du côlon irritable, l'anxiété, les crampes menstruelles ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
<b>Fatigue extrême ou douleurs musculaires</b> Épuisement, manque d'énergie, difficulté d'alimentation chez les nourrissons (sans lien avec la dépression, l'insomnie, le dysfonctionnement thyroïdien, une lésion qui se manifeste brusquement ou d'autres causes connues ou problèmes de santé qu'ils avaient déjà)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

3. Au cours des 14 derniers jours, l'élève ou l'enfant a-t-il voyagé à l'extérieur du Canada?  Oui  Non
4. Au cours des 14 derniers jours, a-t-il été établi que l'élève ou l'enfant a été en contact étroit avec une personne ayant la COVID-19?  Oui  Non
5. Au cours des 14 derniers jours, l'élève ou l'enfant a-t-il reçu une notification d'exposition envoyée sur un cellulaire par l'application Alerte COVID?  Oui  Non  
(Si l'enfant ou l'élève a déjà subi un test de diagnostic et qu'il a reçu un résultat négatif, cochez « Non ».)
6. Un médecin ou un fournisseur de soins de santé vous a-t-il dit que l'élève ou l'enfant devait actuellement s'isoler (rester à la maison) ou l'a-t-il dit directement à l'élève ou à l'enfant?  Oui  Non

## Résultat du questionnaire de dépistage en fonction des réponses

- !** Si vous avez répondu « OUI » à la question 1 (l'élève ou l'enfant habite dans la région de Toronto ou de Peel) et que l'élève ou l'enfant présente l'un des symptômes décrits à la question 2, il ne doit pas aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants.
- L'élève ou l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) et ne pas sortir, sauf pour subir un test de diagnostic ou en cas d'urgence médicale.
  - Parlez à un médecin ou à un fournisseur de soins de santé pour obtenir son avis et savoir si l'élève ou l'enfant doit faire un test de diagnostic de la COVID-19.
  - Renseignez-vous auprès de votre école/service de garde d'enfants ou de votre bureau de santé publique local pour savoir si les frères et sœurs et les autres membres de votre foyer qui ne présentent pas de symptômes doivent également s'isoler et, si oui, pendant combien de jours. Les régions de la province appliquent des règles différentes en fonction du risque local.
  - Communiquez avec l'école ou le service de garde de votre enfant pour lui signaler le résultat du dépistage.
- !** Si vous avez répondu « OUI » à au moins deux des symptômes décrits à la question 2 OU aux questions concernant la fièvre ou les frissons, la toux ou le croup, l'essoufflement, la diminution ou la perte du goût ou de l'odorat, l'élève ou l'enfant ne doit pas aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants.
- L'élève ou l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) et ne pas sortir, sauf pour subir un test de diagnostic ou en cas d'urgence médicale.
  - Parlez à un médecin ou à un fournisseur de soins de santé pour obtenir son avis et savoir si l'élève ou l'enfant doit faire un test de diagnostic de la COVID-19.
  - Renseignez-vous auprès de votre école/service de garde d'enfants ou de votre bureau de santé publique local pour savoir si les frères et sœurs et les autres membres de votre foyer qui ne présentent pas de symptômes doivent également s'isoler et, si oui, pendant combien de jours. Les régions de la province appliquent des règles différentes en fonction du risque local.
  - Communiquez avec l'école ou le service de garde de votre enfant pour lui signaler le résultat du dépistage.
- !** Si vous avez répondu « OUI » à une seule des questions concernant le mal de gorge ou la difficulté à avaler, le nez qui coule ou bouché ou congestionné, le mal de tête, la nausée, les vomissements ou la diarrhée, la fatigue extrême ou les douleurs musculaires, l'élève ou l'enfant ne doit pas aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants.
- L'élève ou l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) pendant **24 heures** et ne pas sortir, sauf en cas d'urgence médicale.
  - Parlez à un médecin ou à un fournisseur de soins de santé pour obtenir son avis et savoir si l'élève ou l'enfant doit faire un test de diagnostic de la COVID-19.
  - **Après 24 heures :**
    - Si le symptôme s'améliore, l'élève ou l'enfant peut retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants lorsqu'il se sentira assez bien pour le faire. Il n'est pas tenu de subir un test de diagnostic.

- Si le symptôme persiste ou s'aggrave ou si l'élève ou l'enfant ressent un nouveau symptôme, il doit continuer de rester à la maison et il faut parler à un médecin ou à un fournisseur de soins de santé pour obtenir son avis et savoir s'il est nécessaire de faire un test de diagnostic de la COVID-19.
- Renseignez-vous auprès de votre école/service de garde d'enfants ou de votre bureau de santé publique local pour savoir si les frères et sœurs et les autres membres de votre foyer qui ne présentent pas de symptômes doivent également s'isoler et, si oui, pendant combien de jours. Les régions de la province appliquent des règles différentes en fonction du risque local.
- Communiquez avec l'école ou le service de garde de votre enfant pour l'informer de la situation.

**! Si vous avez répondu « OUI » aux questions 3 ou 4, l'élève ou l'enfant ne doit pas aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants.**

- L'élève ou l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) **pendant 14 jours** et ne pas sortir, sauf pour subir un test de diagnostic ou en cas d'urgence médicale.
- Suivez les conseils de santé publique. L'élève ou l'enfant ne pourra retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants que lorsque le bureau de santé publique local l'y autorisera.
- Si l'élève ou l'enfant ressent des symptômes, communiquez avec votre bureau de santé publique local ou votre médecin ou fournisseur de soins de santé pour obtenir des conseils.
- Renseignez-vous auprès de votre école/service de garde d'enfants ou de votre bureau de santé publique local pour savoir si les frères et sœurs et les autres membres de votre foyer qui ne présentent pas de symptômes doivent également s'isoler et, si oui, pendant combien de jours. Les régions de la province appliquent des règles différentes en fonction du risque local.
- Communiquez avec l'école ou le service de garde de votre enfant pour l'informer de la situation.

**! Si vous avez répondu « OUI » aux questions 5 ou 6, l'élève ou l'enfant ne doit pas aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants.**

- L'élève ou l'enfant doit s'isoler (rester à la maison) et ne pas sortir, sauf pour subir un test de diagnostic ou en cas d'urgence médicale.
- Si vous avez répondu « OUI » à la question 5, l'élève ou l'enfant doit subir un test de diagnostic de la COVID-19 dans un centre d'évaluation.
  - Si le résultat est négatif, c'est-à-dire que l'élève ou l'enfant n'a pas le virus, il peut retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants.
  - Si le résultat est positif, c'est-à-dire que l'élève ou l'enfant a le virus, il ne pourra retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants que lorsque le bureau de santé publique local l'y autorisera.
- Si vous avez répondu « OUI » à la question 6, suivez les conseils de santé publique. L'élève ou l'enfant ne pourra retourner à l'école ou dans le service de garde d'enfants que lorsque le bureau de santé publique local l'y autorisera.
  - Si l'élève ou l'enfant présente des symptômes, communiquez avec votre bureau de santé publique local ou votre médecin ou fournisseur de soins de santé pour obtenir des conseils.
- Renseignez-vous auprès de votre école/service de garde d'enfants ou de votre bureau de santé publique local pour savoir si les frères et sœurs et les autres membres de votre foyer qui ne présentent pas de symptômes doivent également s'isoler et, si oui, pendant combien de jours. Les régions de la province appliquent des règles différentes en fonction du risque local.

**✓ Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions, l'élève ou l'enfant peut aller à l'école ou dans le service de garde d'enfants, car il semble être en bonne santé et ne pas avoir eu d'exposition à la COVID-19. Suivez la procédure établie par votre école ou service de garde pour informer le personnel du résultat du dépistage, le cas échéant.**

**Santé publique Ontario – Recherche de contacts**

**Fournir les renseignements demandés ci-dessous est facultatif.** Ces renseignements ne seront utilisés que par les responsables de la santé publique pour la recherche des contacts. Tous les renseignements seront supprimés dans les 28 jours.

Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone ou courriel : \_\_\_\_\_